



FICHE DE PRESSE

8 août 2012

Forte de ses acquis qualitatifs accumulés depuis sa création, la coopérative CADRALBRET crée, en 1997, sa propre filiale de commercialisation Prim'Albret. Elle reçoit, en même temps, l'agrément "d'organisation de producteurs" .

Le préfet, en se rendant sur le site de Nérac le vendredi 10 août à 14h 30, souhaite échanger avec les adhérents sur les problématiques de production et de commercialisation des fruits et légumes, et en particulier celles de la filière "melon", un des produits phare de la coopérative.

La coopérative

Créée en 1979 par un groupe de producteurs de melon du Néracais sous la forme d'une association, Cadralbret se transforme en société coopérative agricole en 1981. Aujourd'hui, la coopérative dispose de 4 sites de réception, stockage et expédition à Nérac (siège social), Agen, Bias et Lectoure. Elle regroupe 130 producteurs adhérents, répartis géographiquement dans une zone de moins de 20 km des 4 sites, très majoritairement en Lot-et-Garonne.

En 2011, près de 12 000 tonnes de fruits et légumes ont été commercialisées, soit une progression de près de 5% par rapport à l'année précédente. L'effectif du groupe est composé de 27 salariés permanents, dont 18 dans l'organisation de producteurs Cadralbret et 9 dans la filiale commerciale Prim'Albret, ainsi qu'une quarantaine de saisonniers.

Les producteurs multiplient les initiatives pour s'impliquer dans le développement durable : ils en parleront avec le préfet

- Certification ISO, chartes de qualité, production raisonnée, ...
Cadralbret commercialise, conditionne et expédie la production de fruits et légumes de ses adhérents respectant un cahier des charges commun, fondé sur la production raisonnée, la pollinisation des cultures par les abeilles et bourdons et le remplacement des produits chimiques par des prédateurs naturels (coccinelles). Certifiée ISO 9001, la coopérative adhère à plusieurs chartes de qualité.
- Cadralbret, en tant qu'organisation de producteurs, peut bénéficier d'un large éventail d'aides très ciblées pour financer des programmes opérationnels qu'elle élabore et met en œuvre pour améliorer la compétitivité de la filière, réduire les fluctuations des revenus liés aux crises, augmenter la consommation et renforcer la protection environnementale.

En effet, les producteurs de fruits et légumes ne bénéficient pas d'aides liées directement à la surface de leur culture. Les soutiens financiers sont conditionnés par le contenu des projets de développement de leur exploitation ou plus largement de leur organisation de producteurs. Pour bénéficier d'aides financières à hauteur de 50 à 60% du montant des dépenses, l'organisation de producteurs doit inclure dans ses programmes au moins 2 mesures environnementales ou démontrer qu'au moins 10% des dépenses engagées au titre de l'organisation concernent des actions en faveur de l'environnement.

La réalisation, en 2011, de travaux de rénovation des toitures pour développer l'énergie solaire et produire ainsi de l'électricité va tout à fait dans ce sens.

L'avenir de la filière melon

La coopérative compte 30 producteurs de melon installés dans le bassin de Nérac/Lectoure qui produisent près de 2000 tonnes sur une surface de 100 hectares. La commercialisation intervient généralement entre le 10 juin et le 14 juillet. En 2012, les mauvaises conditions climatiques ont décalé la mise sur le marché du melon qui intervient sur le même créneau que le melon commercialisé par les grandes structures du Languedoc-Roussillon.

Plus globalement, **le préfet abordera avec ces producteurs les profondes mutations de la culture du melon de Nérac/Lectoure depuis une décennie**, comme la disparition des petites exploitations traditionnelles au profit de vastes exploitations spécialisées avec production partielle à l'étranger, les coûts de production, la sauvegarde des rendements et le maintien des producteurs assurant des volumes.

Ce déplacement se poursuivra à 16h avec la visite de la coop de Fieux, installée à proximité, qui regroupe 40 producteurs, et emploie 7 salariés permanents et 30 saisonniers : à l'occasion de cette visite, le président et plusieurs salariés de la coopérative souhaitent aborder avec le préfet les questions de la commercialisation des fruits et légumes.

Station de conditionnement et vente de fruits et légumes sont ces 2 activités principales de 1960 à 2006. En effet, c'est en 2006 qu'est créée la SARL "couleurs du Sud" qui, en effectuant des achats et ventes de produits autres que ceux de ses adhérents, diversifie l'activité d'origine. En avril 2012, la SARL ouvre un magasin de vente au détail pour répondre aux attentes de la clientèle de proximité. Ces ventes représentent 80%, le reste étant commercialisé vers les collectivités.

CONTACTS PRESSE

Marie-Claude BOUSQUIER
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Joëlle MEURISSE
☎ 05 53 77 61 83
joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr